

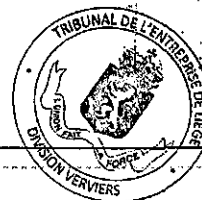
**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers



19138558

de



09 OCT. 2019

Le greffier

Greffie

N° d'entreprise : **0664.648.849**

Dénomination

(en entier) : **KZA GROUP**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Xhavée, 49 à 4800 VERVIERS**

Objet de l'acte : Modification au sein du conseil de gérance

A l'unanimité, l'Assemblée décide:

1) D'acter la démission de Monsieur Youssef BOUGRINE de son mandat de Gérant, avec effet à la date du 1^{er} octobre 2019.

2) De nommer en qualité de gérant, avec effet au 1^{er} octobre 2019 et pour une durée illimitée Monsieur Dylan KULAK, domicilié Rue du Vivier, 30A à 4841 HENRI-CHAPELLE et inscrit aux registres de la population sous le numéro NN 95.02.24-387.29 qui accepte le mandat qui lui est conféré.

Monsieur Tarek AZZOUZI est chargé des formalités de publication.

La séance est levée à 11 heures. Déposé en même temps, le procès verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 1^{er} octobre 2019.

Tarek AZZOUZI

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/10/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).